

Un pronom possessif sert à remplacer un nom ou un groupe nominal. Il permet d'éviter les répétitions. C'est exactement comme pour les pronoms personnels.

Pronom possessif est une **nature** (ou une classe grammaticale).

Les pronoms possessifs indiquent à qui **appartient** ce dont on parle.

C'est ton stylo ; **le mien** est différent.

Les pronoms possessifs sont nombreux :

- Le mien, le tien, le sien, la mienne, la tienne, la sienne,
- Le nôtre, le vôtre, le leur, la nôtre, la vôtre, la leur,
- Les miens, les tiens, les siens, les miennes, les tiennes, les siennes, les nôtres, les vôtres, les leurs.

Attention : le déterminant qui accompagne le nom ne prend pas d'accent : **votre** classe.

Le pronom qui remplace le nom prend un accent : la **vôtre**.

Il prend la fonction du nom qu'il remplace :

